



Organisation et compétences des collectivités territoriales et intercommunalités : quel(s) projet(s) de réforme ?

► **Jean-Claude CARON**, Vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, ancien Administrateur Territorial, ancien Directeur de l'Union des Maires du Val d'Oise

► **Sophie LE FLAMANC**, Maître de Conférences associée, Attachée parlementaire, spécialiste du droit des collectivités territoriales

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Faire le point sur les enjeux relatifs à la réforme de l'organisation territoriale française.

Etudier de manière approfondie les différentes dispositions du projet de loi de réforme territoriale annoncé, et en expliciter les enjeux.

Dresser les perspectives d'une réforme éventuelle de la fiscalité locale.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 5 octobre • 30 novembre

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux, collaborateurs d'élus

EFFECTIF 15 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La nécessité de réformer l'organisation locale est un sujet récurrent dans le débat politique français. Le rapport « Mauroy » d'octobre 2000 avait présenté une série de mesures qui n'ont finalement pas été mises en œuvre. En janvier 2008, la commission Attali a apporté sa pierre à l'édifice en proposant 300 projets de réforme pour la France, dont une partie concernait les collectivités territoriales. En mars 2009, le « comité pour la réforme des collectivités locales » présidé par Edouard Balladur a rendu ses conclusions, à partir desquelles un projet de loi sera présenté au Sénat à la rentrée parlementaire d'octobre 2009.
- La journée de formation et d'échanges consiste à présenter les **dispositions prévues par le projet de loi**, à faire le point sur les **débats en cours**, notamment à partir du rapport du Comité Balladur et des travaux réalisés par les nombreux groupes de travail qui ont été constitués en vue de participer à la réflexion sur l'organisation territoriale. Elle se terminera par l'esquisse des pistes relatives à la **future réforme des finances locales et plus particulièrement, de la fiscalité locale**. Trois parties sont donc développées lors de la journée de formation :
 - la première partie vise à replacer le projet de loi dans le cadre plus général du débat sur la réforme territoriale. Une comparaison avec l'organisation locale de plusieurs Etats membres de l'Union européenne sera réalisée
 - la deuxième partie porte sur la présentation commentée du projet de loi relatif à la réforme territoriale
 - la troisième partie présente les perspectives de la réforme de la fiscalité locale.
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs*

► Matériel pédagogique : *projection numérique en PowerPoint, support pédagogique des formateurs*